

ER. 3
 Bâtiment Département
 « déclassé de la DP 191 »
 Destination : « ossens au Val d'Essonne »

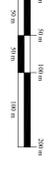
CHAMPIER DE LA CORNÉE
 Bâtiment Département
 « déclassé de la DP 191 »
 Destination : « ossens au Val d'Essonne »

Travaux de réhabilitation
 de zones d'habitat collectif
 de la commune de Leudray
 Contréaux

LEGENDE

- Limite de Commune
 - Limite de Zone de Sécurité et de Sous-secteur
 - Emplacement Réserve Limite et Numéro de Parcelle L.1111.1.4.CU
 - Zones Constructibles sous Réserve de Application
 - Espaces Boisés Classés (EBC)
 - Espaces Verts Intérieurs Protégés (EVIP)
 - Aires Remarquables à Protéger
 - Bâtiment à protéger au titre de l'article L.123.1.7° du CU
 - Plan de Prévention des Risques naturels d'Inondation PPRU
 - Equipement et Espaces des Cues d'Intérêt Forêt à Trois Fois
 - Expansions des Cues d'Intérêt Moyens
- La commune est concernée par un risque naturel de mouvement de terrain en temps de sécheresse. Il est conseillé de procéder à des sondages sur construction pour les bâtiments neufs.*

ECHELLE



PLAN LOCAL d'URBANISME
PLAN DE ZONAGE N°2
 PLANCHE 3
 Echelle : 1/2500e

LEUDRAY CONTRÉAUX
 91830



Volet 1 - Plan Local d'Urbanisme
 Cahier d'orientation opérationnel (C.O.) de l'É.L.U. de la
 Commune de Leudray Contréaux
 Le Maire